**Son Excellence Monsieur Masoud Pezeshkian**

**Président de la République islamique d’Iran**

S/c de Son Excellence Monsieur Mohammad AMIN NEJAD

Ambassadeur de la République islamique d’Iran en France

 4 avenue d’Iéna, 75116 Paris - France

Courriel : iranemb.par@mfa.gov.ir

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]****Nom :** **Prénom :** **Adresse :** |

**Objet : Requête formelle pour la libération de Cécile Kohler et Jacques Paris**

Monsieur le Président de la République,

À la suite des informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous écrire aujourd'hui pour exprimer ma profonde préoccupation concernant la situation de deux ressortissants français, Cécile Kohler et Jacques Paris, détenus en Iran depuis le 7 mai 2022. Leur arrestation, fondée sur des accusations d'espionnage, suscite une vive inquiétude tant en France qu'à l'international.

Cécile Kohler, professeure de lettres et militante syndicale, ainsi que Jacques Paris, professeur de mathématiques à la retraite, sont des individus respectés, engagés dans leur communauté et passionnés par la culture perse. Leur passion pour l'éducation et leur désir de partager des connaissances ne devraient en aucun cas être criminalisés. Il est alarmant de constater qu'ils sont actuellement retenus dans des conditions inhumaines à la prison d'Evin, où ils subissent un isolement prolongé et un traitement qui s'apparente à de la torture.

En tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran a l'obligation de respecter les droits fondamentaux de tous les individus, y compris le droit à un procès équitable et à des conditions de détention dignes. C'est pourquoi je vous exhorte à reconsidérer leur situation et à permettre leur libération immédiate et sans conditions. La détention prolongée de Cécile Kohler et Jacques Paris nuit à l'image de la République islamique d'Iran sur la scène internationale.

Je vous demande également de garantir que Cécile et Jacques aient accès à un avocat indépendant, qu'ils puissent recevoir des visites consulaires et communiquer avec leurs familles et proches. La transparence et le respect des droits de l'homme sont essentiels pour établir un dialogue constructif, non seulement avec la société civile, mais également avec l'ensemble de la communauté internationale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre et j'espère sincèrement que vous prendrez les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation injuste.

Dans l'espoir d’une issue favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.